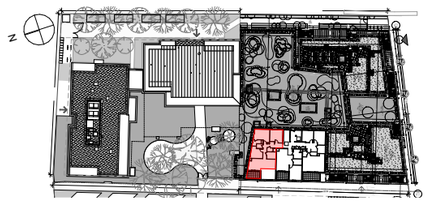
PASSAGE DE FLORE

Marignan nexity LA VIE ENSEMBLE



28 - 28 bis, avenue de la République
Cran-Gevrier 74960 ANNECY



Appartement 4 pièces - T4		
BATIMENT **E**	ETAGE **R+5**	LOT n° 553

TABLEAU DES SURFACES (y compris placards)	
ENTREE	5,03 m²
CELLIER	2,04 m²
WC	1,32 m²
SDB	4,66 m²
DGT	3,95 m²
SDE	2,87 m²
CHAMBRE 1	13,88 m²
CHAMBRE 2	11,65 m²
CHAMBRE 3	9,26 m²
SEJOUR / CUISINE	32,89 m²
SURFACE HABITABLE	87,55 m²
TERRASSE	8,77 m²
SURFACE TOTALE	**96,32 m²**

PLAN DE VENTE NOTAIRE

LEGENDE

PF	Porte fenêtre	F	Fenêtre
FS	Fenêtre à soufflet	LL	Lave-linge
FA	Fenêtre allège vitrée	LV	Lave-vaisselle
PC	Porte coulissante	Cui	Cuisson
VRe/m	Volet roulant élec. /manuel	Réf	Réfregirateur
	Tableau électrique	R	Sèche-serviette
			Faux-plafond

INDICE

DATE 11/09/2024

Jean-michel Favre — Eric Libes — architectes dplg

BRIÈRE ARCHITECTES

Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques, de la réalisation tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les surfaces sont approximatives. Les retombées, soffites, faux plafond, équipements sanitaires ainsi que le calepinage et dimensions des carrelages sont figurés à titre indicatif, et peuvent subir des modifications pour impératif technique. Les appareils ménagers ne sont pas fournis. Les volets roulants seront prévus conformément à la notice de vente. Les coffres de volet roulant ne sont pas représentés et seront débordants à l'intérieur. La hauteur des seuils au droit des porte-fenêtres sur balcons ou terrasses pourra varier de 5 à 35 cm à partir du sol intérieur. La hauteur entre le jardin et la terrasse pourra varier entre 0 et 60 cm. Les jardins ne seront pas nécessairement plats et pourront comporter des talus et des pentes. La végétation et les arbres ne sont pas représentés sur ce plan. PLAN CONFORME POUR LA VENTE SOUS RESERVE DE MODIFICATIONS DES DIMENSIONS DU AUX CONTRAINTES TECHNIQUES OU DIMENSIONELLES EN COURS D'EXECUTION DE CHANTIER. LE MOBILIER N'EST QUE REPRESENTATIF ET NON FOURNI.